

## Prix Elisabeth et Oscar Beugger 2026

**En vue de la remise du prix Elisabeth et Oscar Beugger pour la protection de la nature et du paysage en 2026, Pro Natura recherche des projets exemplaires qui promeuvent les forêts humides.**

Doté de 50'000 francs, le prix Elisabeth et Oscar Beugger récompense depuis 2008 une institution privée ou publique pour la mise en œuvre d'un projet remarquable en faveur de la nature et du paysage. Au nom de la fondation Emanuel et Oscar Beugger, Pro Natura recherche pour l'édition 2026 des **projets qui promeuvent les forêts humides**.

Ces dernières décennies, les interventions humaines ont fortement réduit les surfaces forestières humides et leur ont porté atteinte. Aujourd'hui, l'importance de ce milieu naturel est toutefois reconnue: avec le réchauffement climatique, on a pris conscience que les forêts humides sont non seulement un milieu naturel précieux, mais qu'elles jouent aussi un rôle de réservoir d'eau et de filtre à eau.

Pour le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2026, nous recherchons des projets exemplaires qui s'engagent pour davantage de forêts humides. Les projets peuvent par exemple viser à conserver la dynamique naturelle de surfaces humides en forêt, à assurer la pérennité de milieux humides ou de sources naturelles, à revitaliser des milieux fontinaux dégradés ou à retirer des drains.

**La fondation** La fondation d'utilité publique Emanuel et Oscar Beugger a été créée le 1<sup>er</sup> septembre 2004.

**Le prix** L'un des buts de la fondation est la remise du prix Elisabeth et Oscar Beugger, qui récompense des efforts particuliers en faveur de la protection et de la promotion des espèces, des zones de protection et de la protection du paysage. Le prix est décerné tous les deux ans.

**Rôle de Pro Natura** La fondation Emmanuel et Oscar Beugger a confié la procédure d'attribution du prix à Pro Natura.



- Dotation** Le prix est doté de 50'000 francs.
- Lauréats** Seules les institutions de droit privé ou public sont éligibles à ce prix. La participation de particuliers est exclue.
- Projets** Le prix est décerné pour un projet en cours de planification ou de réalisation à la date d'échéance du délai de participation.
- Thème 2026** Le prix 2026 récompensera un projet exemplaire ayant pour thème la promotion des forêts humides.
- Documents** L'ensemble des informations et documents relatifs au projet doivent être soumis via le [formulaire en ligne](#).
- Les documents doivent contenir les informations suivantes:
- le titre du projet
  - l'organisation porteuse du projet avec nom et adresse
  - la direction du projet avec nom et adresse
  - le domaine de réalisation du projet
  - les objectifs et mesures projetés
  - les améliorations visées pour la nature
  - Quel(s) élément(s) du projet est/sont particulièrement innovant(s) ou exemplaire(s)?
  - l'état d'avancement du projet
  - le coût et le financement du projet
  - À quoi servirait le prix de 50'000 francs suisses?
- Délai d'inscription** 3 novembre 2025
- Personne de contact** Monika Wernli  
**chez Pro Natura** [monika.wernli@pronatura.ch](mailto:monika.wernli@pronatura.ch)  
+41 61 317 91 41



**Critères d'éval.**

Les projets présentés sont évalués selon les critères suivants:

- impact positif sur la nature, le paysage et les espèces animales
- projet exemplaire permettant la création et la pérennité de surfaces forestières humides
- qualité de la planification
- bon rapport coûts/bénéfices

**Décision**

La fondation Emanuel et Oscar Beugger décide de l'attribution du prix sur proposition de Pro Natura.

